



HAL
open science

Le retour d'un refoulé: le scandale des " enfants de la Creuse " ou la mise en récit d'une mémoire retrouvée à La Réunion

Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo

► **To cite this version:**

Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo. Le retour d'un refoulé: le scandale des " enfants de la Creuse " ou la mise en récit d'une mémoire retrouvée à La Réunion. Les lieux d'oubli de la francophonie, Dec 2008, Unknown, Allemagne. hal-00906552

HAL Id: hal-00906552

<https://hal.science/hal-00906552v1>

Submitted on 23 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo

**LE RETOUR D'UN REFOULÉ :
LE SCANDALE DES « ENFANTS DE LA CREUSE »
OU LA MISE EN RÉCIT D'UNE MÉMOIRE
RETROUVÉE À LA RÉUNION**

Dans les années 2000, l'histoire des « enfants de la Creuse » a brutalement resurgi dans le discours réunionnais. Elle renvoie à un « transfert de pupilles » ou pour d'autres, à une « déportation » de quelque 1640 enfants, garçons et filles, depuis l'île de La Réunion jusqu'à certains départements français dont la Creuse entre 1963 et 1982, à l'instigation de Michel Debré, alors préfet de La Réunion. L'objectif en était *a priori* charitable : il s'agissait de « sauver » des enfants de la misère matérielle qui sévissait dans l'île, de juguler une démographie galopante¹ et de repeupler des départements sinistrés de la France. Mais les conditions dans lesquelles ils ont été transplantés et parfois arrachés à leurs familles sont particulièrement choquantes.

Certains d'entre eux étaient orphelins, hébergés dans des foyers souvent insalubres, et voyaient comme une libération le départ vers la France. En revanche, d'autres avaient des familles, même s'ils n'étaient pas toujours élevés par leurs parents, mais avaient été « ramassés » par des proches. C'est la part la plus scandaleuse de cette affaire, car ces enfants ont été soustraits à leur milieu sous la contrainte, la peur de l'institution métropolitaine, par la ruse aussi. S'est enraciné le motif de la 2CV camionnette qui sillonnait l'île et les « volait » à leur famille pour les expédier en France. En réalité, historiens et sociologues² ont montré qu'il ne s'agissait pas d'enlèvements mais d'une entreprise légale. Des assistantes sociales faisaient des repérages dans les bidonvilles de l'île, encore nombreux dans les années soixante, parmi les familles les plus déshéritées, souvent auprès de

¹ Ce qui vaut à Debré le surnom de « Démograficomaniac » dans le roman de Jean Louis Robert (2006).

² Gilles Ascaride, Corine Spagnoli, Philippe Vitale (2004) ; Ivan Jablonka (2007).

mères isolées. Les enfants qu'elles détectaient étaient éloignés des leurs en vertu d'arguments à la fois sanitaires et « moraux » : conditions d'hygiène, misère, alcoolisme, légèreté des mœurs, etc. Est ainsi confortée une idéologie alors dominante, celle du jacobinisme de Debré qui inscrit le département d'outre-mer dans l'unité nationale et rend possible l'adaptation de tout enfant dans n'importe quelle région de la France.

Légale dans ses formes, cette procédure le fut moins dans les moyens déployés pour convaincre les familles, sous des prétextes proches d'un mensonge d'état. On ne fut pas avare de fausses promesses de « miracles »³ : bonne éducation et ascension sociale des enfants, mais aussi retours annuels chez eux, engagements qui ne furent jamais respectés. Moins légale également dans l'établissement d'actes d'abandon parfois extorqués à des gens effrayés et illettrés : en fait de signatures, on y trouve souvent des croix, des empreintes de doigts. Qui plus est, beaucoup d'archives ont disparu ou demeurent pour partie inaccessibles aux chercheurs, à La Réunion comme en France, comme le montrent Ascaride, Spagnoli et Vitale (2004). Elles sont muettes sur le sort des enfants en France, enregistrés selon une logique purement administrative.

Que sont-ils devenus, on ne le sait que par les témoignages de certains d'entre eux. Mais pour ceux qui parlent et reconstruisent ces souvenirs, combien n'ont jamais rien dit et combien même ignorent qu'ils furent enlevés à leur île ?

Les conditions qu'ils trouvèrent furent très dures, le décalage culturel et géographique insurmontable, et l'affaire s'est soldée pour beaucoup⁴ par un énorme gâchis matériel et de véritables déflagrations psychiques⁵. La Creuse ne fut pas leur seul lieu de destination, mais

³ Chez Robert (2007), les assistantes sociales sont les « faiseuses de miracles » ou « thaumaturgettes ».

⁴ La voix de ceux qui s'opposent à cette représentation des choses est très minoritaire et occultée, comme nous le verrons.

⁵ Citons rapidement le froid, la « foire aux bestiaux » dans laquelle ils étaient répartis entre leurs « patrons » ou « parents », les conditions de travail des garçons de ferme en particulier proches de l'esclavage selon eux ; un racisme permanent envers les « blanche-neige » ou au contraire un paternalisme infantilisant pour les « oiseaux des îles » ; la séparation des fratries ou des relations amicales ; des abus sexuels pour beaucoup d'entre eux et elles ; les déchirements

c'est celui qui incarne l'altérité et la dureté des conditions de vie les plus grandes. Le foyer de Guéret est ainsi devenu le lieu métonymique de l'enfer que la France réservait aux « enfants »⁶, ainsi qu'on continue à les nommer.

Cette migration forcée s'est inscrite dans le cadre du BUMIDOM⁷, qui a conduit de nombreux domiens à aller servir de main-d'œuvre sous-qualifiée en France. Elle peut être perçue comme l'abus d'un pouvoir encore largement colonial – bien que l'île soit devenue département français en 1946 –, mené d'une main de fer par Michel Debré. Du coup, elle a fait l'objet d'une politique d'oubli qui elle-même a rencontré le désir réunionnais de refouler cet épisode. L'oubli peut donc bien être « une politique active de la mémoire » (Huglo *et al.* 2000 : 16) et ici en l'occurrence, une double politique : celle d'un pouvoir métropolitain coercitif et celle de l'autocensure d'une population tenue dans la honte de soi.

Le moment auquel l'histoire des enfants revient à la conscience collective, et la façon dont elle le fait, à travers la presse, le récit de vie, puis la fiction romanesque disent beaucoup et de l'histoire des mutismes successifs de la francophonie réunionnaise⁸, et de la signification de cette mémoire longtemps empêchée. Peut-on dire pour autant qu'après une longue période d'oubli, la mémoire est revenue et se fonde en « mémoire collective » (Halbwachs 1997 [1950]) réhabilitée ? Comment d'ailleurs construire du collectif dans un monde de circulation (Huglo *et al.* 2000 : 18) et à partir d'une expérience située en plusieurs lieux ? C'est ce qui va nous intéresser ici. Car si l'on peut

psychiques qui conduisirent à de nombreuses tentatives de suicide, à des conduites d'addiction, alcool, drogue ; le chômage, l'échec scolaire massif, l'absence totale de respect de leurs désirs d'orientation professionnelle, la marginalisation, la prostitution, l'instabilité affective et professionnelle marquée par les fugues, les échecs...

⁶ Excepté durant la direction d'Alix Hoair qui, Réunionnais lui-même, en fit pour eux un havre de 1969 à 1971 avant d'être limogé pour avoir tenté d'alerter les autorités sur le désespoir de ses pensionnaires.

⁷ Bureau des Migrations Intéressant les Départements d'Outre-Mer. Voir à ce sujet le roman de Christian (2007 [1977]) : *Zistoir Kristian. Mes-Aventures, histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France*.

⁸ Sur cette « francophonie paradoxale » des DOM, nous nous permettons de renvoyer à notre article Magdelaine-Andrianjafitrimo (2009).

dire que la Réunion, lieu d'oubli, est surgie du néant pour devenir parfois lieu d'hypermnésie⁹, il paraît difficile d'affirmer que s'est élaborée cette mémoire collective et à travers elle, une identité consensuelle, une identité nationale. Cette difficulté tient peut-être au fait qu'il y a moins d'oubli ici qu'une mémoire enfouie plus ancienne. C'est ce que nous observerons en parcourant les récits et récits de vie de Jean-Jacques Martial, *Une Enfance volée* (2003), Jean-Pierre Gosse, *La Bête que j'ai été, Le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966* (2005), le recueil de témoignages d'Elise Lemai, *La Déportation des Réunionnais de la Creuse* (2004), le roman du Réunionnais Jean Louis Robert, *Creuse, ta tombe* (2006), et le roman pour la jeunesse de Brigitte Peskine, *L'Île de mon père* (2005).

Le rôle des « rythmes de la mémoire » dans le retour du refoulé

L'affaire des enfants de la Creuse n'a pas fait l'objet d'une forclusion, d'une disparition totale de l'horizon réunionnais. Elle a été refoulée mais la mémoire en était bien là, ne demandant qu'à affleurer.

Avant toute chose, il faut savoir de quel oubli l'on parle. Certains enfants étant très petits ou particulièrement traumatisés, ils ont été frappés d'une forme d'amnésie plus ou moins temporaire : « cette période s'est évaporée de ma mémoire » écrit Martial (Martial 2003 : 14). Par un mécanisme de refoulement visant à atténuer leurs blessures, ils ont surtout cherché à oublier leur île et leur destinée dramatique : Martial raconte comment il a oublié le créole et s'est efforcé de refouler l'existence de La Réunion (cf. Martial 2003 : 67-69). Gosse évoque son alcoolisme comme un moyen de tromper sa mémoire des humiliations et des déchirements subis.

Enfin, parfois, j'arrivais à oublier d'où je venais et ce qui m'avait construit : l'esclavage, la « sous-hommisation », la négation de ma personne. Tout ce qu'on m'avait fait endurer, je l'enfouissais un peu plus à chaque

⁹ « Folie d'une hypermnésie, un supplément de fidélité, voire une excroissance de la mémoire » qui se mêle à une deuxième folie de la mémoire, « la production de stéréotypes conformes au modèle dominant ». (Derrida 1996 : 116-117).

verre. [...] l'autodénigrement revenait à chaque fois plus fort. Avoir été un animal ne s'oublie pas rapidement. Il faut perdre l'habitude de réagir bestialement. Il faut s'astreindre à penser que l'on fait partie de la race des humains. Mais quand durant des années on vous a nié ce droit, on l'occulte. (Gosse 2005 : 59)

Ce sont surtout les enfants eux-mêmes qui ont été oubliés, de l'île comme de la France, bien qu'il s'agisse d'une histoire récente concernant beaucoup de personnes encore vivantes :

Je ne faisais pas de vagues. Je ne voulais de toutes façons pas encore chercher ce qui m'était arrivé. Mon histoire était encore murée en moi. Je n'étais pas le seul à qui pareille mésaventure était arrivée. Pourtant, personne n'en parlait. Sur l'île, il y avait comme une grande amnésie (Gosse 2005 : 64)

Il est en effet frappant de voir que les enfants ont fait l'objet d'évocations scandalisées dès 1968, sans plus émouvoir l'opinion publique de l'île que de la France¹⁰. Il n'y avait donc en réalité aucun secret véritable dans cette affaire, mais une longue surdité à son égard. En 1968, le géographe Wilfrid Bertile s'insurge contre cette situation dans son mémoire de maîtrise, mais il ne développe pas davantage le sujet dans son ouvrage *La Communauté invisible*, tableau de la migration des Réunionnais en France métropolitaine publié avec Alain Lorraine en 1996. Toujours en 1968, le quotidien communiste *Témoignages* propose en une du 1^{er} août un titre polémique : « Comment se fait le recrutement des émigrants réunionnais en France “volontaires” ou “volontaires forcés” ? » puis le 10 août, « L'affaire des “rafles” d'enfants », mais cette polémique s'émousse presque immédiatement. En 1973, la presse française, avec le journal *Libération*, y consacre également des articles dont « Les jeunes Réunionnais “déportés” vers la France ». Quant à la presse limousine, elle consacre dès octobre 1966 des articles à « l'arrivée de 150 jeunes originaires de la Réunion accueillis en Creuse ».

¹⁰ Nous reprenons l'ensemble des informations qui suivent à Ascaride, Spagnoli, Vitale, ainsi que de nombreux autres éléments que nous nous efforçons à chaque fois de leur rendre, bien que certains aient pu nous échapper.

Pourtant, l'affaire ne « prend » pas. Ce n'est qu'en 1993 que les *media* y reviennent à travers les émissions télévisées *À la une* (TF1), *Bas les masques* (France 2), puis *l'Hebdo de RFO* (RFO / France 3, 1997) et avec les documentaires *Imagine on a survécu* (Lise Deramond 1992) et *Les Enfants noirs de la Creuse* (Amélie Develay / Vincent Liger 1994). En septembre 2001 enfin, l'affaire éclate avec un article de l'hebdomadaire *VSD* qui a suivi à la Réunion Jean-Jacques Martial : « À La Réunion, sur les traces de son enfance volée ». En 2002, le scandale déferle. Pas moins d'une quinzaine de reportages de presse, télévision, radio lui sont consacrés¹¹. Un téléfilm de fiction est réalisé par France 3 en 2004, *Le Pays des enfants perdus*, de Francis Girod¹².

Que l'histoire soit longtemps restée muette ou euphémisée du côté français s'explique aisément. La lenteur de La Réunion à s'y intéresser est plus difficile à saisir. Toujours est-il que l'histoire a peiné à trouver un « rythme » favorable pour pouvoir rencontrer l'opinion publique. Comme le rappelle Régine Robin :

Il n'y a que des rendez-vous manqués avec l'histoire. La mémoire balise précisément l'histoire de ces rendez-vous manqués, l'histoire des ratages du travail du deuil, et inscrit de nouvelles configurations, des réaménagements des récits que les sociétés racontent ou se racontent sur leur passé.

C'est pourquoi je préfère parler de « rythmes » de la mémoire, de son tissage et de son détissage. (Robin 2003 : 35)

Le temps n'est pas linéaire, de l'oubli à l'exhumation. L'absence de cet épisode a, en fait, travaillé de manière spectrale la conscience réunionnaise et a contribué, dans ses silences mêmes, à préparer le moment de son émergence et de sa reconnaissance. Régine Robin rappelle que « Le présent n'est pas un temps homogène, mais une articulation grinçante de temporalités différentes, hétérogènes, polyrythmiques ». Or, « penser ces articulations et ces grincements », « cette

¹¹ Dont celui du *Nouvel Observateur* par Mariella Righini qui a utilisé cet épisode pour son roman *Bonbon piment* (2004).

¹² La presse internationale s'y est aussi intéressée et notamment l'Australie qui fit un rapprochement avec le sort des enfants aborigènes arrachés à leurs familles.

hétérogénéité, ces feuilletés de la temporalité et de l'historicité » (Robin 2003 : 37) s'avère complexe, au point qu'on préfère les réduire à un déroulé linéaire plaqué sur des conjonctions d'événements déjà vues, déjà énoncées.

Lorsque les « rythmes de la mémoire » deviennent favorables à cette pensée, même s'ils sont redoutablement ambigus, il convient de les interroger. Ce n'est donc qu'en 2002 que La Réunion a trouvé les siens. Tenu sous l'étouffoir d'une colonisation toujours présente dans les faits à défaut de l'être dans le nom, le peuple réunionnais ne commence à s'unifier dans ses luttes politiques et sociales qu'à la fin des années 70. Il se donne alors pour combat sa libération contre le pouvoir néo-colonial et s'attache aux luttes du prolétariat. Du coup, il n'est pas sensible au malheur d'enfants qui appartiennent à des familles que l'on croit « collaborer » à ces départs. En 2002, les idéaux de l'action collective se sont effrités, et paradoxalement, le scandale peut apparaître « à la faveur d'une dépolitisation générale, au moment où l'enfant victime remplace l'ouvrier exploité au panthéon des douleurs » (Jablonka 2007 : 223).

La victime ose se dire, alors que dans les années soixante, l'arrachement des enfants renvoyait à une mémoire de l'esclavage encore très prégnante et castratrice. Jean-Jacques Martial rapporte ce que ses frères et sœurs lui ont expliqué du mutisme de ses parents à qui il a été volé :

Au fond, ils savaient qu'on ne les entendrait pas, qu'ils ne seraient jamais les plus forts. Il y a toujours en nous cette idée bien enfouie, bien secrète que nous ne sommes que des esclaves. (Martial 2003 : 87)

Mais en 2002, la parole des Réunionnais s'est un peu libérée. La redécouverte des « enfants » s'articule donc avec un retour d'un refoulé plus vaste à l'œuvre dans l'île. Qui plus est, elle coïncide avec un mouvement postcolonial général, celui de l'intérêt porté au rôle des subalternes dans la grande histoire nationale, à la micro-histoire.

Le deuxième rythme de mémoire se situe dans le fait que le discours social¹³ réunionnais actuel se reconnecte aux rapports de force

¹³ « Le discours social, comme Marc Angenot l'a bien montré dans *1889 : un état du discours social*, mesure l'hégémonie de la circulation des discours à un

mondiaux après avoir été longtemps enfermé dans son seul lien à sa métropole. Cela se traduit par le choix fait par les « enfants », à leur tour, de demander réparation à travers des actions en justice. Si, selon Ricœur, cette judiciarisation traduirait un état de perte de soi qui condamne seulement à une « mobilisation de la mémoire au service de la quête, de la requête, de la revendication identitaire » (Ricœur 2000 : 98), en même temps, elle alimente le discours contemporain de dénonciation des préjudices de l'histoire commis par les anciens états coloniaux. Bien que certains « enfants » aient été déboutés de leurs plaintes le 21 juin 2008 par le Commissaire de la République, les actions se poursuivent et contribuent à médiatiser l'événement¹⁴.

C'est le troisième rythme majeur des années 2000 qui, à La Réunion comme ailleurs, se marque par la force de la société du spectacle et de l'effet médiatique. Comme les autres, la presse réunionnaise cultive le pathos. La dramatisation de cet événement, – dont nous ne cherchons en aucun cas à diminuer la portée – s'inscrit à la fois dans un goût pour le sensationnalisme et dans une sensibilité accrue à toutes les atteintes contre l'enfance. Les récits eux-mêmes n'hésitent pas à dévoiler ce parti-pris. Martial joue d'une *captatio benevolentiae* insistante en fin de chapitre, à la manière d'un feuilletoniste :

Êtes-vous prêts pour une autre aventure ? Il faut que vous vous accrochiez bien, car j'ai onze ans à ce stade du récit et voici maintenant le moment le plus pénible de ma vie. (Martial 2003 : 30)

Il va falloir, chères lectrices, chers lecteurs, que vous vous accrochiez, que vous serriez vos mâchoires, vos poings. Mon univers allait basculer à nouveau. (Martial 2003 : 43)

Martial ne cesse de mettre en avant le rôle des journalistes dans sa quête : « Sans eux, le silence aurait gagné » (Martial 2003 : 105). Ils ont fait de lui un « sujet » : un sujet d'article porteur, mais aussi un homme redevenu sujet de son énonciation et de son expérience. L'interaction est ici essentielle, et propre à l'esthétique mondialisée de

moment donné, les arguments de la domination sémantique qui s'installe et qui laisse des traces dans la presse, l'écriture de l'histoire, la culture, l'art. » (Robin 2003 : 109)

¹⁴ Et à le rendre polémique comme la somme d'un milliard d'euros demandée par Jean-Jacques Martial.

l'émotion postmoderne. En mettant un homme en avant, les médias ont libéré son récit, mais aussi, du coup, ont induit un certain type de mise en forme selon une esthétique qui leur est propre.

La mise en récit de l'histoire des enfants : réajustement mémoriel et nouvelles occultations

En 2003 Martial sort son récit, *Une Enfance volée* qui constitue l'hypotexte mémoriel de toute cette affaire. Son objectif est explicitement de « faire du bruit » (Martial 2003 : 94) pour réhabiliter son histoire et sa dignité. L'enfance n'y occupe que le début du texte. La préoccupation majeure, c'est la lutte de l'homme pour retrouver son nom et sa famille. Ce n'est pas un récit de vie selon la définition qu'en donne Bertaux¹⁵ (2001) car il ne cesse de mettre en scène la naissance de l'écriture autobiographique : « j'ai acheté plein de cahiers et des stylos pour commencer à écrire mon histoire. Je savais qu'un jour je publierais ce récit » (Martial 2003 : 74).

Ce premier récit devient vite une forme *d'exemplum* rhétorique et narratif et autour de lui se réorganise une mémoire-type¹⁶ des enfants et de leurs « dires fragiles », ceux dont, selon Régine Robin, le récit n'a jamais intéressé personne (Robin 2003 : 83). Il permet de déterminer un certain nombre de points d'ancrage qui seront autant d'effets de « punctum », de grossissement de la focale narrative¹⁷. Pour Daniel Bertaux, le récit de vie aménage le réel en y découpant des épisodes-clés pour réorganiser, démêler les chaînes de conséquences d'une vie. Or ici la logique tend à échapper, parce que l'histoire a déraillé dans ses propres absurdités administratives. Du coup, il reste avant tout aux enfants-narrateurs l'idée d'une perte de sens qu'ils vont compenser par un surcroît d'émotions (solitude, peur, froid, faim, souffrance physique,

¹⁵ Bien qu'il soit fait en collaboration avec Pascale Frey, assorti d'une postface signée de deux professeurs d'histoire de l'Université de La Réunion et d'un paratexte constitué de fac-similés de pièces administratives.

¹⁶ Il convient de nuancer cela toutefois en raison du peu de témoignages publiés retraçant l'intégralité de l'itinéraire des individus dont nous disposons.

¹⁷ Terme utilisé par Barthes dans *La Chambre claire* (1980) par opposition au *studium* pour l'analyse de la photographie et repris par Régine Robin (1989).

chagrin, sentiment d'injustice...). Ils les corroborent par de constants procédés d'accréditation qui rendent invisibles certains aménagements de la narration. L'usage du « je » et des déictiques qui situent l'énonciateur dans son énonciation rend cette dernière imparable, tout comme les formules d'injonction, l'appel à la confiance par la référence à d'autres témoignages, la promesse... (Ascaride *et al.* 2004 : 35). Cette surenchère aléthique s'inscrit dans une écriture plate du fait brut, une simplification grammaticale et narratologique qui cherche à laisser le lecteur devant un témoignage.

Le récit, appuyé sur un modèle induit par la presse, est donc structuré sur le pathos, la promesse du vrai et l'instantané. La mémoire qu'il construit est réaménagée lorsqu'elle est mise en contact avec les autres, mais autour d'un scénario-type qui vise à unifier leur trajectoire. Ainsi paradoxalement, ce pour quoi le récit de vie est fait, raconter l'unicité d'une expérience, a tendance à s'abolir pour mieux mettre en exergue le principe de la répétition, de la redondance de l'événement (Ascaride *et al.* 2004 : 34). Se met en place une forme de poétique que l'on peut déchiffrer à l'aune des stratégies mémorielles mises en place. Reprenant Ricœur, Ascaride, Spagnoli et Vitale montrent que cette manipulation des souvenirs tient à la mémoire empêchée des enfants et ajoutent que cette réécriture donne parfois naissance à une mémoire obligée qui correspond au « “devoir de mémoire” convoqué par les avocats et les associations militantes » (Ascaride *et al.* 2004 : 34). Du coup, l'élaboration d'une « mémoire-témoignage » (Ascaride *et al.* 2004 : 35)¹⁸ conduit à produire une voix uniforme pour accréditer l'événement. Visant à lutter contre l'oubli, le récit, à son tour, procède à ses propres sélections et occultations.

Nous insistons sur le fait qu'il n'est pas question dans notre propos de discuter de la vérité ou du mensonge de ces textes, d'apporter le moindre jugement sur leurs amplifications ou leurs omissions, mais bien d'observer les mécanismes narratifs à l'œuvre dans les récits de victimes d'oublis voire de négations historiques.

Certains enfants restent les fantômes de l'histoire. Sont absents ceux qui ont décidé de se satisfaire de leur sort. Ainsi Martial et Gosse mettent-ils en scène de manière très négative Jean-Pierre Moutoulatchimy et

¹⁸ Les auteurs citent Durlong (1998).

son association des Amitiés Créoles de la Creuse. Il est présenté comme un collaborateur de l'Etat français criminel, comme un homme qui s'est accommodé du déni. Gosse évoque rapidement les enfants qui ont réussi mais pour leur nier aussitôt le droit à la parole, considérant qu'ils l'ont déjà eu. Il y aurait donc de vrais et de faux « enfants de la Creuse », les vrais étant les seules victimes.

Plus incompréhensible demeure l'absence quasi-systématique des filles qui ont pourtant eu des destinées elles aussi très dures. De manière pudique et elliptique, Marie-Josée Guinet raconte par exemple qu'elle a dû dormir dans les rues et faire ce qu'elle pouvait pour s'en sortir (Lemai 2004 : 105). Mais dans l'ensemble, les filles sont peu nombreuses à témoigner ou en tout cas à être entendues. Gosse les évoque deux fois, l'une pour évoquer les grossesses des jeunes filles violées dans le foyer d'Hell Bourg, l'autre pour souligner l'état de semi-prostitution auquel les filles « noires » étaient réduites en France (Gosse 2005 : 57). C'est un roman pour la jeunesse qui pallie cette absence, celui de Brigitte Peskine, *L'Île de mon père*, qui met en scène un couple frère / sœur. La sœur a réussi mais vit dans le déni total d'elle-même avant d'admettre l'ampleur de la spoliation dont elle a été victime. Dans la chaîne des oublis, la systématique confiscation de l'histoire par le discours masculin semble encore prévaloir.

Il semble que le paradigme de l'enfant qui s'érige soit celui du garçon de ferme de la Creuse plutôt que celui de la petite bonne, ce que furent souvent les filles. Là encore, cette sélection est à faire parler : l'esclavage étant le principal point de référence pour évoquer la situation des enfants, le travail de la terre sous la brutalité d'un « commandeur » devient un élément de représentation évident¹⁹.

Qui plus est, l'histoire du petit garçon abandonné et livré à lui-même se rattache à des topiques et des imaginaires préconstruits, au premier rang desquels le conte et plus spécialement, la figure du Petit Poucet dont les récits ne cessent de reprendre les motifs. Comme dans le conte, on retrouve la figure de « l'enfant » qui ne grandit pas²⁰.

¹⁹ Martial qui n'a pas connu ce sort, évoque surtout le traumatisme de l'abus sexuel pour marquer son asservissement.

²⁰ Dans les contes de Perrault, Poucet est l'un des seuls qui ne devient pas homme accompli mais reste « petit » et vient se réinstaller chez ses parents à la fin de l'histoire.

L'appellation d'Enfants de la Creuse induit une double distorsion ; ils ne furent pas que de la Creuse, et ils cessèrent bien vite d'être des enfants tant leur vie fut rude et sans pitié. Pourtant, cette terminologie enracine leur état d'enfance. « Je me sentais un bébé, un bébé de quarante-deux ans » (Martial 2003 : 67-68) écrit Martial lorsqu'il retrouve enfin sa mère. Cette permanence de l'enfance trouve sa source dans leur traumatisme infantile et leur vie empêchée dont rend compte de manière poignante l'un des responsables de l'association Rasinn An-lèr :

Nous sommes 'petits' dans notre organisation, dans nos revendications, dans nos débats parce que dans le fond nous sommes tous restés des petits. Avec ce que l'on nous a fait, nous sommes restés des enfants, nous n'avons pas pu grandir correctement. (Ascaride *et al.* 2004 : 156)

Elle se concrétise dans la dimension œdipienne du récit et dans sa structuration en un dédoublement contique, celui de la mère et de la marâtre. Pour survivre, les enfants doivent nécessairement parvenir à dédouaner leurs parents de leur « abandon » et à en attribuer la faute à l'Ogre Debré et à l'Ogresse DDASS²¹ aux ordres de la Marâtre Patrie. Martial analyse l'empreinte prétendue de son père sur son acte d'abandon reproduit dans le paratexte de son récit et la juge, selon toute vraisemblance, falsifiée. Les textes refusent d'entrer plus avant dans l'assignation d'éventuelles responsabilités familiales et les reportent sur la France traîtresse. Seul Gosse conserve une relation ambiguë avec sa mère biologique, soupçonnée de favoritisme à l'égard de ses autres enfants, ce qui permet là encore de faire jouer le rapport difficile à la fratrie qui caractérise le conte.

Le roman de l'enfance malheureuse revient aussi avec des itinéraires à la Dickens. On retrouve la violence des foyers et l'ineptie de leur système éducatif, la déchéance des plus faibles... Chez Jean-Pierre Gosse, la terrible description du foyer d'Hell-Bourg où sévirent de nombreux châtiments corporels et se commirent des viols en est significative :

²¹ Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui s'occupait de la « sélection » des enfants.

[La piscine] a été construite par des enfants qui ont sué sang et eau. On travaillait toute la journée comme cela. [...] Le premier repas, on ne le prenait qu'à 6h30. Il était constitué d'une toute petite plaquette de beurre rance et de pain rassis d'où sortaient des cancrelats. [...] Pour tout repos, on m'a fait mettre à genoux durant une demi-journée. Mais cela ne suffisait pas. Sur la tête, on m'a posé une grosse pierre que je devais tenir pour ne pas qu'elle tombe. Pour corser le tout parce qu'un gamin qui subit un tel traitement n'est pas encore assez gâté, on m'a glissé un tronc d'arbre sous les genoux. [...] Je n'ai jamais remis les pieds à la maison. Je suis resté parmi les forçats. (Gosse 2005 : 20)

Tous les éléments de la martyrologie de l'enfant sont présents : adultes brutaux, pervers incarnant le mal absolu ; enfants battus, abusés, moralement détruits, abandonnés à un désarroi qui ne provoque pas la moindre empathie, voire transformés en enfants sauvages : « Pour seuls amis, j'avais les porcs. J'avais fini par me déplacer comme eux quand j'étais seul : à quatre pattes » (Gosse 2005 : 43). Par opposition, La Réunion d'avant « l'enlèvement » devient un espace mythique, soumise elle aussi au même type de systématisation du trait, aux *topoi* de l'île heureuse dont certaines réalités paraissent bien déformées.

La sélection d'éléments-clés, la réorganisation du discours, la radicalisation des systèmes d'opposition, qui ne peuvent manquer parfois de produire un certain effet de fiction, sont toutes issues d'un désir d'exemplarité, car il s'agit, à travers une aventure singulière, d'édifier le mémorial d'une histoire qui ne fut jamais dite. Jablonka montre que l'enjeu de cette « bataille mémorielle » est de passer du statut de dossier administratif à celui de victime (Jablonka 2007 : 222), et l'on peut rajouter, à travers cette conversion, au statut de sujet. Au-delà, il s'agit aussi d'unifier tous ces « je ». Enfin verbalisée, leur souffrance peut conduire à la mobilisation du groupe et de l'opinion. Elle pourrait tendre à enfermer les narrateurs dans ce que Todorov (1995) nomme « la mémoire littérale », celle qui est lancinante et revient sans cesse sur le passé indépassable. Mais comme elle se solde par un désir d'action judiciaire, elle peut être interprétée aussi comme « mémoire exemplaire », celle qui permet le deuil. C'est ce que suggère Martial à la fin de son récit :

Quand je me retourne, je mesure le chemin parcouru. J'y suis arrivé. J'ai réussi à parler et à écrire. J'ai déverrouillé ces maudites portes blindées. Des parents ont pu retrouver leurs enfants et des enfants leur famille. Le scandale est dénoncé et je me battraï jusqu'au bout pour faire connaître cette sombre histoire d'esclavage moderne. (Martial 2003 : 105)

Cet extrait permet de comprendre les objectifs poursuivis par ces récits : victoire contre l'oubli, inscription dans le temps historique, médiation dans la reconstruction des généalogies²². Il s'agit aussi d'appeler à l'action collective pour apporter sa pierre au patrimoine commun et prémunir contre la répétition de la victimisation. Les deux mémoires, littérale et exemplaire, s'avèrent indissociables et s'articulent autour du souci toujours répété de produire un sujet collectif « enfants de la Creuse ».

L'articulation avec une autre mémoire collective enfouie : une nouvelle plongée dans l'oubli ou une nouvelle affiliation mémorielle ?

On aimerait pouvoir conclure ici, que la mémoire exemplaire des enfants s'est fondée par le récit. En fait, le recyclage de ces souvenirs retrouvés en force motrice s'avère complexe voire insurmontable. On en voit pour exemple le fait qu'après avoir bénéficié de l'instantanéité conférée par les médias, ils en ont ensuite pâti : le scandale s'est émoussé, l'échec de leurs procès n'a pas provoqué les effets attendus.

Car ce qui pose problème, comme le soulèvent Ascaride, Spagnoli et Vitale, c'est précisément le statut de leur mémoire et de leur identité. Comment bâtir une mémoire collective à partir d'une expérience tellement hors du commun et dont seule la souffrance tient lieu de principe unificateur ? Partis très jeunes, issus de milieux défavorisés qui ne garantissent pas la production d'une image ferme de leur culture

²² Dans le roman de Peskine, la lecture des cahiers intimes de son père-enfant par le héros va le conduire à une véritable enquête généalogique au terme de laquelle il va retrouver la sœur de son père, redonner son nom à cette tante qui en avait été privée par l'adoption, leur redonner à tous deux leur terre d'origine et réconcilier le couple de ses parents pour pouvoir à son tour redevenir le fils, l'enfant d'un père enfin devenu adulte.

d'appartenance, isolés et assimilés bon gré mal gré, ils n'ont de réunionnais que cette mémoire en lambeaux d'un nom et d'une origine perdus. Leurs expériences de retour au pays montrent bien d'ailleurs qu'elle ne pallie rien²³. C'est en somme le récit de l'absence de la Réunion qui ne cesse d'être fait. Si l'histoire et le lieu ne sont plus oubliés, ils ne sont pas pour autant retrouvés. *Tristes tropiques de la Creuse* s'arrête sur un lieu de mémoire ambigu, une plaque commémorative disant :

Dans les années 1965-1970, un nombre important d'enfants et d'adolescents réunionnais a été placé ici au foyer de l'enfance de Guéret. Ce lieu s'appelle désormais « espace créole » en hommage à ces enfants qui ont finalement réussi à faire de la Creuse leur pays d'adoption. Guéret, le 24 juin 1999. (Ascaride *et al.* 2004 : 161)

Ce lieu de mémoire, ou plutôt d'oubli, rappelle un monument aux morts, morts à la Réunion : la plaque commémore la perte de l'identité et de la culture au profit d'une assimilation française.

Doit-on pour autant penser que le récit n'est qu'un mémorial vide, qui au moment même de l'émergence du sujet et du retour du refoulé serait condamné à s'enfoncer dans le non-être et dans une rupture définitive d'avec La Réunion ? Il paraît assez évident qu'une mémoire collective des enfants peine à se mettre en place, et plus encore, à s'inscrire dans une identité réunionnaise, elle-même si difficile à définir en raison de son hétérogénéité constitutive. Mais si l'on fait jouer le poids symbolique des systématiques mentions faites à la déportation et à l'esclavage, on constate que la mémoire des enfants s'articule avec une autre mémoire collective qui parfois la dépasse, mais toujours la rappelle.

Selon Ricœur, « raconter un drame, c'est en oublier un autre » (Ricœur 2000 : 584). Ici, c'est en rappeler un autre qui va déborder sur le premier. Les temps et les événements se télescopent et prennent l'histoire à rebours. Régine Robin cite Jacques Rancière :

²³ Retours folklorisés chez Gosse et Martial qui restent toujours étrangers à leur terre. Dans la Creuse, le festival Kreuzéol, organisé par le Cercle des Amitiés Franco-créoles caractérisé par sa volonté d'intégration donne une image tout aussi folklorique de l'île.

Il n'y a pas d'anachronismes mais des modes de connexion que nous pouvons appeler positivement des anachronies : des événements, des notions, des significations qui prennent le temps à rebours, qui font circuler du sens d'une manière qui échappe à toute contemporanéité, à toute identité du temps avec 'lui-même'. Une anachronie, c'est un mot, un événement, une séquence signifiante sortis de « leur » temps, doués du même coup de la capacité de définir des aiguillages temporels inédits, d'assurer le saut ou la connexion d'une ligne de temporalité à une autre. Et c'est par ces aiguillages, ces sauts et ces connexions qu'existe un pouvoir de 'faire' l'histoire.²⁴ (Robin 2003 : 53)

On comprend à quelle ampleur d'aiguillages l'on a affaire à travers le télescope des motifs de la déportation, de l'esclavage, et du transfert de pupilles qui construisent de nouveaux modes d'affiliation à l'histoire et à la mémoire.

Le terme de déportation demeure très polémique et très contesté dans le cadre de cet exil d'enfants. Il a d'abord été utilisé par le docteur De-noix dans une lettre au préfet de la Réunion en 1975 pour obtenir l'abolition de ce système. Debré y répondit vertement en s'offusquant de l'utilisation du terme. Le mot est justifié en permanence par les récits et témoignages, alors qu'il est contesté par les scientifiques. Il ne nous appartient pas de prendre parti sur la pertinence de ce terme. En revanche, son usage est frappant. S'il paraît disproportionné au regard des faits et de la quantité des enfants transportés, son utilisation témoigne assez de l'intensité de leur souffrance et du rapport qu'ils entretiennent avec leur histoire. Il s'agit de retrouver du Même sous l'hétérogénéité de ces événements insensés. Or précisément, est-ce du Même, d'autant que le terme s'associe systématiquement à celui d'esclavage ? Les permanentes requalifications mutuelles de la déportation et de l'esclavage sont sujettes à débats ainsi que le montre Paul Gilroy (2003). Toutefois elles ont donné une impulsion au discours contemporain contre la spoliation et pour la réparation. C'est à cette dimension que s'associent intuitivement les récits des enfants en reprenant à leur compte cet aiguillage historique sémantiquement et symboliquement chargé. Dans cette façon de relier et de relire l'histoire, le passé est en effet perçu comme « entité peu différenciée » qui « suscite plus la participation émotionnelle que l'attente d'une analyse » (Hartog 2003 : 199).

²⁴ L'auteur cite Rancière 1996 : 67-68.

L'usage du terme est constant : « Nous ressemblions à nos ancêtres les esclaves : souffrir sans rien dire, encaisser le malheur sans réagir, garder le silence. » (Martial 2003 : 13) Il est sans cesse justifié et défini comme chez Gosse :

[...] jamais je n'ai reçu un centime pour ma peine. [...] Voilà pourquoi, en plus de ma situation physique et du traitement que j'ai dû subir, je parle d'esclavage. Effectuer contraint et forcé un labeur que l'on n'a aucune envie de mener, en souffrir, et n'être pas payé. Je ne pense pas pouvoir appeler cela autrement qu'en Esclavage. (Gosse 2005 : 40)

Ce soir-là, je me suis senti plus esclave que jamais. Pour éviter que je prenne à nouveau le large, G. m'a attaché aux chevilles avec une chaîne. Pour débiter ma journée de travail, j'attendais comme un animal qu'on me détache. Un vrai bœuf. (Gosse 2005 : 42)

Dans le roman de Jean-Louis Robert c'est la déportation qui est redéfinie :

Le dictionnaire dit qu'il s'agit d'un ex-île dans un lieu déterminé et c'est bien d'une sortie de l'île dont il est question. Il s'agit aussi, d'après le dictionnaire, d'un internement dans un camp situé à l'étranger ou au-delà des mers. Nous avons bien dessauté l'Océan Indien pour atterrir dans des camps en France, dans le Gers, dans la Creuse ou ailleurs. Vous voyez, la vérité est dans le dico. Monsieur le Démograficomanaïque, nous avons bien été déportés, et nous ne vous saluons pas. (Robert 2006 : 143)

C'est d'ailleurs surtout ce roman qui superpose ces deux événements historiques. Et cela se comprend aisément. L'auteur est réunionnais, vit à La Réunion, n'a pas eu à souffrir de ce drame, et l'instrumentalise donc partiellement pour relire l'histoire de l'île. Son personnage est un enfant revenu à La Réunion et hanté par le drame de son existence. Il est déchiré entre ses « personnalités multiples »²⁵, ses souvenirs de France et ceux plus anciens, qui ne lui appartiennent pas en propre, de la mémoire collective des esclaves réunionnais. Il rêve

²⁵ Il est tous les enfants, et toutes leurs tragédies à la fois : « [...] Marius Véronique (nnd), mineur, qui perça son dit-père et sa dite-mère de dizaines de coups de couteau de boucher ; Sébastien Agathe (nnd), facteur, qui se jeta sous un train de marchandises, déclarant dans sa lettre d'adieu qu'il posta avant de se jeter sous un train de marchandises, qu'il se décidait à faire ce saut parce qu'il avait perdu les lettres de son nom [...] » (Robert 2006 : 144)

d'une interpénétration des histoires dans une sorte de résurgence mémorielle involontaire qui garantit leur filiation directe, sans cesse répétée :

Nuit après nuit, les mêmes éléments revenaient : fouet, fleur de lys ; oreilles coupées ; poule noire ; carcan ; chaînes ; pendants ; beaucoup de poules noires ; volcan ; jarrets coupés ; mains clouées à des troncs d'arbres flamboyants ; volcan en éruption ; autos rouges ; 2CV camionnette grise ; sabres à cannes ; neige recouvrant des cratères incandescents ; incendies... Cette nuit-là, dans mon rêve, je participais à un jeu de rôles avec un camarade. Au grand jeu de l'Abolition. (Robert 2006 : 67)

Cette combinaison des mémoires investit totalement une narration coprolalique, où le bas corporel proliférant montre la continuité entre le sujet asservi, le sujet colonial et postcolonial dépossédé de son corps, de sa culture et de sa langue. La Creuse n'avait pas été dite dans la littérature réunionnaise, la traite l'a peu été dans la littérature écrite de langue française. On voit alors se construire un double retour mémoriel dont l'un est le seuil pour entrer dans l'autre : la Creuse aide à pénétrer dans le tabou de la Traite.

Ce détour par la rencontre des histoires dit bien des choses. La façon dont l'événement est historicisé semble presque signifier qu'il n'a pas assez de force pour s'imposer seul. Il y a toujours un danger à manipuler des paradigmes et des métaphores : fantômes sortis du néant, les enfants ne risquent-ils pas à nouveau de hanter la mémoire réunionnaise sans parvenir à y fixer l'empreinte de leur expérience unique et d'être engloutis dans une autre histoire²⁶ ?

Peut-on au contraire voir un mode de légitimation dans l'intégration de leur expérience à une histoire plus collective, dans le recyclage de leur mémoire ? Les enfants ont revécu une histoire de migration forcée dont La Réunion a déjà connu d'autres formes et ils contribuent ainsi à produire et partager son récit national. Ils réinventent, par le biais de cette association métaphorique, leur affiliation à leur île natale et à son histoire tragique. Ils renouent les liens qui étaient perdus en s'inscrivant en abyme dans une île elle-même en train de réinventer

²⁶ N'est-ce pas ce que laisserait entendre le fait que l'association rasinn anlèr soit hébergée par l'association rasinn kaf qui revendique les droits des « kaf », les descendants d'esclaves noirs ?

ses origines, son rapport au monde. Enfants et île deviennent donc nécessaires les uns à l'autre : les enfants trouvent à rejoindre une filiation, un lieu d'ancrage dans l'espace possible du récit ; le discours réunionnais s'appuie sur leur expérience pour montrer les convergences qui fondent son identité collective : déplacements contraints, arrachements, souffrance, victimisation.

Leur mémoire n'a peut-être pas vaincu l'oubli, mais elle n'est pas non plus retombée dans l'oubli. Elle a trouvé à se dire avec ses occultations, volontaires ou non, et la place qu'elle a trouvée la réinscrit dans une quête d'identité postcoloniale, dans une communauté imaginée en train de s'édifier en rendant à l'histoire et au temps leurs articulations, leurs jointures. La question qui se pose ainsi pour les enfants et derrière eux, pour l'ensemble de la société réunionnaise en quête d'elle-même, est la suivante :

Comment faire, alors, de la mémoire un agir et non un spectacle ? Comment faire de l'oubli un oubli actif et non une absence à soi, un simple et désespérant défaut de mémoire, une mémoire 'par défaut' ? L'acte de mémoire suppose une présence, une 'aisance', un cadre, un lieu commun, et si recycler, c'est relancer des lieux communs, reste à savoir quelle en est la valeur agissante. (Huglo *et al.* 2000 : 20)

Bibliographie

- Angenot, Marc (1989) : *1889 : Un état du discours social*. Montréal : Le Préambule.
- Ascaride, Gilles / Spagnoli, Corine / Vitale, Philippe (2004) : *Tristes Tropiques de la Creuse*. Romainville : K'A.
- Augé, Marc (1998) : *Les Formes de l'oubli*. Paris : Payot & Rivages.
- Barthes, Roland (1980) : *La Chambre claire*. Paris : Gallimard.
- Bertaux, Daniel (2001) : *Les Récits de vie*. Paris : Nathan.
- Bertile, Wilfrid / Lorraine, Alain (1996) : *Une communauté invisible : 175000 réunionnais en France*. Paris : Karthala.
- Christian (2009 [1977]) : *Zistoir Kristian. Mes-Aventures, histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France*. Paris : K'A.
- Derrida, Jacques (1996) : *Le Monolinguisme de l'autre ou la prothèse de l'origine*. Paris : Galilée.

- Durlong, Renaud (1998) : *Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : EHESS.
- Escarpit, Denise / Poulou, Bernadette (1993) : *Le Récit d'enfance*. Paris : Éditions du Sorbier.
- Gilroy, Paul (2003) : *L'Atlantique noir*. Paris : Kargo.
- Gosse, Jean-Pierre (2005) : *La Bête que j'ai été : le témoignage d'un Réunionnais déporté dans la Creuse en 1966*. Amélie-les-Bains : Alter Ego.
- Halbwachs, Maurice (1997 [1950]) : *La Mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- Hartog, François (2003) : *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.
- Huglo, Marie-Pascale / Mechoulan, Eric / Moser, Walter (éds) (2000) : *Passions du passé*. Paris : L'Harmattan.
- Jabonkla, Ivan (2007) : *Enfants en exil. Transfert de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*. Paris : Seuil.
- Lemai, Elise (2004) : *La Déportation des Réunionnais de la Creuse. Témoignages*. Paris : L'Harmattan.
- Magdelaine-Andrianjafitrimo, Valérie (2009) : « Littératures des départements d'outre-mer, littératures francophones : les ambiguïtés d'une terminologie ou un double anachronisme ». In : Idelson, Bernard / Magdelaine-Andrianjafitrimo, Valérie (éds) : *Paroles d'outre-mer*. Paris : L'Harmattan, 35-46.
- Martial, Jean-Jacques (2003) : *Une Enfance volée*. Paris : Les quatre chemins.
- Méchoulan, Eric (2008) : *La Culture de la mémoire ou comment se débarrasser du passé ?* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Peskine, Brigitte (2005) : *L'Île de mon père*. Paris : Casterman.
- Rancière, Jacques (1996) : « Le concept d'anachronisme et la vérité de l'historien ». In : *L'Inactuel* 6, 53-68.
- Ricœur, Paul (2000) : *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Robert, Jean Louis (2006) : *Creuse, ta tombe*. Ille-sur-Têt : K'A.
- Robin, Régine (1989) : *Le Roman mémoriel : de l'histoire à l'écriture du hors-lieu*. Montréal : Le Préambule, coll. « L'Univers des discours ».

Robin, Régine (2003) : *La Mémoire saturée*. Paris : Stock, coll. « Un ordre d'idées ».

Todorov, Tzvetan (1995) : *Les Abus de la mémoire*. Paris : Arléa.